

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [10]

Artikel: Comment voter ?

Autor: P.B.-S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TIONS - ÉLECTIONS - ÉLECTIONS

Comment voter ?

Si je veux :

1. Favoriser un parti en lui faisant confiance qu'il a choisi les meilleurs candidats(tes),
je mets sa liste inchangée dans l'urne.
2. Favoriser un parti, mais privilégier ses candidates,
je prends sa liste et je cumule ses candidates.*
3. Favoriser un parti, mais aussi privilégier ses candidates ou celles d'autres partis,
je prends la liste de ce parti, j'en cumule les candidates et ajoute deux fois les noms d'autres candidates figurant sur les listes d'autres partis.
4. Ne voter que pour des femmes, tout en favorisant un certain parti,
je prends la liste blanche, j'y ajoute le nom du parti de mon choix, et j'y porte deux fois les noms des candidates de mon choix.
5. Ne voter que pour les femmes sans favoriser aucun parti,
je porte leurs noms deux fois sur la liste blanche, sans remplir la rubrique « parti ».
6. Ne voter que pour des femmes de divers partis, mais en en soutenant une particulièrement,
je porte deux fois les noms des candidates de mon choix sur la liste blanche, et j'y ajoute le nom du parti de ma candidate favorite.
7. Ne voter que pour une candidate et la soutenir à fond,
j'inscris deux fois son nom sur la liste blanche, je laisse les autres lignes vides et j'inscris au haut de la liste le nom du parti de ma candidate.

* Cumuler = répéter le nom d'un ou de plusieurs candidats(tes).

Attention : les inscriptions (noms cumulés, nom d'un parti sur la liste blanche) doivent être faites à la main, et si on cumule un ou plusieurs noms, il faut biffer les noms d'autres candidats, de façon que le total des noms reste inchangé.

Conseils de FS : Mesdames, étudiez les listes à l'avance, cumulez les noms des candidates et... allez voter.

d'après Gret Haller
« mir Fraue », sept. 79
P. B.-S.

Les candidates au Conseil national

Canton	Sièges	Candidats (total)	Femmes
Zurich	35	656	138 (21 %)
Berne	29	376	58 (15,4 %)
Lucerne	9	39	10 (25,6 %)
Uri	1	s. m.*	—
Schwyz	3	9	1
Obwald	1	s. m.	—
Nidwald	1	s. m.	—
Glaris	1	s. m.	—
Zoug	2	6	0
Fribourg	6	24	4
Soleure	7	31	6
Bâle-Ville	7	66	16 (24,2 %)
Bâle-Campagne	7	55	14 (25,4 %)
Schaffhouse	2	12	1
Appenzell (Rh. Ext.)	2	2	0
Appenzell (Rh. Int.)	1	s. m.	—
St-Gall	12	54	8
Grisons	5	25	4
Argovie	14	124	18 (14,5 %)
Thurgovie	6	45	5
Tessin	8	48	7
Vaud	16	141	35 (24,8 %)
Valais	7	49	2
Neuchâtel	5	24	5
Genève	11	50	10 (20 %)
Jura	2	10	0
Total	200	1846	342 (18,5 %)

* s. m. = système majoritaire sans délai pour la présentation des candidats. Les autres cantons pratiquent la représentation proportionnelle.

CUMULEZ LES FEMMES

Le mode d'élection au Conseil national est le même dans tous les cantons. Le cumul est possible, c'est-à-dire que le nom d'un ou de plusieurs candidats (es) peut être écrit deux fois sur le bulletin de vote, sans dépasser bien sûr le nombre de conseillers nationaux à élire par canton. Ce nombre est proportionnel à la population.

Si l'on veut promouvoir et avantager les femmes, il faut les cumuler.

C'est pourquoi Femmes Suisses, journal féministe, invite ses lectrices à aller voter les 20 et 21 octobre prochains et à cumuler les femmes candidates au Conseil national.

Les candidates au Conseil national en Suisse romande

Canton	Siège	Candidats (total)	Femmes
Fribourg	6	24	4 (16,6 %)
Vaud	16	141	35 (24,8 %)
Valais	7	49	2 (4,0 %)
Neuchâtel	5	24	5 (20,8 %)
Genève	11	50	10 (20,0 %)
Jura	2	10	0 (0 %)
Total (Suisse romande)	47	298	56 (18,7 %)
Total (tous les cantons)	200	1846	342 (18,5 %)